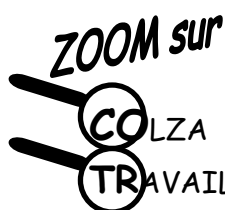


Info.pl@ine



N° 432 – 19 septembre 2012 – 4 pages

Surveiller vos parcelles

Bien implanter les cultures d'automne

BILAN RECOLTE 2012

La récolte 2012 se caractérise par des rendements qui restent moyens dans la moitié nord du département, à assez bon pour la moitié sud. En effet, le printemps pluvieux de cette année a été plus bénéfique aux terres superficielles ayant un meilleur ressuyage.

Rendement moyen de la campagne 2011 / 2012 (q/ha)

Culture	NORD 77	CENTRE 77	SUD 77
Colza	40	40	37
Blé	80	78	79
Escourgeon/orge hiver	78	78	78
Orge de printemps	70	75	78
Féveroles de printemps	50	47	-
Pois de printemps	40	38	48

Source : CA77, FDSEA, coopératives du département.

Les rendements blés sont très variables cette année entre les variétés et une fois n'est pas coutume, les terres superficielles s'en sortent mieux que les terres plus profondes. En effet, ces dernières ont plus souffert du froid d'abord avec un nombre conséquent de retournements en blé tendre d'hiver (surtout liés à certaines variétés) sur le centre et le nord du département, tandis qu'au sud du département, le gel a plus touché les blés durs et les blés améliorants. Ensuite, les pluies continues ont pénalisé les enracinements sur les sols plus ou moins hydromorphes et le froid de mi-mai associé à un faible rayonnement a pu générer des problèmes à la méiose. Globalement, la qualité est moyenne avec des poids spécifiques qui ont perdu de 2 à 3 points par rapport à la récolte 2011 mais restent corrects (autour de 75-78 %) ; quant au taux de protéines, il oscillerait autour de 11-11,5 %, un peu inférieur à la moyenne, cependant des teneurs plus basses peuvent être observées ponctuellement.

Cette année 2012 a été propice aux orges (hiver comme printemps). La qualité est au rendez-vous. Ainsi, en orge d'hiver, la qualité brassicole est satisfaisante, avec des teneurs en protéines comprises entre 10 et 11 % et un taux de calibrage moyen autour de 80-85 %. Concernant l'orge de printemps, les teneurs en protéines sont inférieures à l'an dernier et se situeraient autour de 9 à 9,5 %, avec des calibrages satisfaisants autour de 85-90 %.

Les rendements colzas sont bons avec de fortes variations comme c'est souvent le cas. Cette année, on peut surtout mettre en avant le manque de pieds dans certaines parcelles dû aux conditions climatiques difficiles (fortes gelées de février).

Les rendements féveroles sont moyens ; ils vont localement du simple au double. Là aussi, les conditions climatiques du printemps et du début de l'été y sont pour beaucoup : coulures de fleurs, maladies racinaires...

Les pois de printemps tirent leur épingle du jeu surtout dans le sud du département avec 48 quintaux de moyenne, sur, il est vrai, de faibles surfaces.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : germination à 3 feuilles vraies)

Les premiers colzas ayant bénéficié d'un peu d'eau arrivent au stade 3 feuilles. Cependant, beaucoup de parcelles de colza ne sont toujours pas levées ou ont du mal à sortir en raison des conditions climatiques sèches actuelles.

✓ Ravageurs

➤ **Altises** : des dégâts d'altises sont toujours observés dans quelques parcelles mais le taux d'attaque reste en dessous du seuil de nuisibilité. Dans les pièges, des grosses altises (ou altise d'hiver) commencent à être relevées. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 avec la présence de morsures.



Petite altise



Grosse altise

➤ **Pucerons** : selon le bulletin de santé du végétal, leur présence commence à être signalée dans les parcelles de colza. Les pucerons sont vecteurs de viroses et peuvent occasionner des pertes de rendement. Surveillez vos colzas pendant les 6 premières semaines de végétation, soit environ jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil d'intervention : 20 % des pieds de colza porteurs de pucerons.

Produit utilisable : PROTEUS 0,625 l/ha (1,3 d'IFT)

Les pucerons verts sont résistants aux pyréthrinoïdes et manifestent des résistances au pyrimicarbe.

➤ **Limaces** : les conditions climatiques sèches ne sont pas favorables à leur activité. Cependant, en cas de retour de pluies, surveillez leur présence, surtout dans les terres motteuses.

✓ Désherbage

➤ **Repousses de céréales** : les levées de céréales dans les parcelles de colza sont parfois plus rapides que le colza et leur présence peut parfois être importante, provoquant une concurrence hydrique et lumineuse. Dans certains cas, une intervention avec un anti-graminée foliaire peut être envisageable au stade 3 feuilles de la céréale, voire plus tôt si le peuplement est vraiment important.

Produits utilisables : TARGA D+ 0,2 l/ha + 1l d'huile ou AGIL 0,4 l/ha+ 1l d'huile

STRATEGIE AGRONOMIQUE

IMPLANTATION DES CULTURES D'AUTOMNE

✓ Objectifs du travail du sol

L'objectif du travail du sol doit conduire à un état du sol favorable à l'implantation de la culture et à son développement racinaire, dans les meilleures conditions agronomiques et économiques.

Il s'agit d'accroître la porosité pour améliorer la perméabilité, facilitant la circulation de l'eau, notamment la percolation, pour éviter une asphyxie de la culture en place durant la période pluvieuse. Il faut au maximum réduire les zones compactes qui risquent d'exister lors de récoltes en conditions humides.

Une bonne répartition des agrégats et particules (y compris les résidus végétaux) du sol favorise le cheminement des racines qui s'insinuent entre les agrégats via les fissures et les pores pour explorer un maximum de volume de sol.

Un bon émiettement du lit de semences permet une régularité de la profondeur du semis, un bon contact des graines avec le sol pour leur germination et une meilleure efficacité des désherbages d'automne.

✓ Itinéraires de préparation du sol

Le choix de l'itinéraire dépend de la nature du sol, de son état, des jours disponibles ainsi que du matériel de l'exploitation. Ce choix conduit à une succession d'outils, plus ou moins couplets pour limiter le nombre de passages, entraînant 3 itinéraires de travail du sol :

- **déchaumage (éventuel) puis travail profond, préparation du lit de semences et semis** : même s'il n'est pas toujours indispensable, cet itinéraire est le mieux adapté pour les sols dégradés. Il permet, en outre, d'avoir un lit de semences exempt de résidus végétaux. Attention toutefois, dans le cas d'enfouissement de résidus de récolte important (maïs par exemple) à ne pas créer des amas végétaux, créant des "vides" de sol, inadaptés à l'exploration racinaire ;
- **déchaumage puis semis sur travail superficiel** : cette méthode n'a pas de conséquences sur le rendement des céréales lorsque le sol n'est pas compacté. Dans le cas contraire, un décompactage, après une observation de l'état structural du sol avec la méthode sonde-bêche, s'avère nécessaire. Cet itinéraire doit veiller à gérer les résidus végétaux, afin qu'ils ne provoquent pas de bourrages lors du semis. Ce type d'itinéraire peut se réaliser avec les outils présents sur la plupart des exploitations ;
- **semis direct** : cet itinéraire impose de disposer d'un semoir spécifique et d'avoir un sol suffisamment ferme pour le bon fonctionnement du semoir, ce qui exclut souvent les précédents tels que betteraves, pommes de terre...

✓ Méthode sonde-bêche

Un **profil rapide de sol** permet d'observer l'effet de vos pratiques sur la structure du sol et sur l'implantation des cultures. A partir de votre expérience et de vos observations sur les parcelles, vous pouvez, par exemple, retrouver les passages d'outils, identifier les mauvais réglages (lors des travaux du sol) qui ont amené à une mauvaise dégradation des résidus de récolte...

La méthode ci-dessous vous permet de réaliser et lire vous-même rapidement (environ une ½ heure) vos profils. Elle vous guide pour adapter votre travail du sol aux besoins de la parcelle.

1. A la bêche, creuser un trou de 50 cm de largeur sur 80 cm de long et 45-60 cm de profondeur.
2. Puis à la tarière (à la sonde si aucun caillou), à partir du fond du profil, déterminer la profondeur du sol explorable par les racines (zone sous vieux labours non atteinte par effets du labour) : jusqu'à l'apparition d'un horizon rocheux ou imperméable et en sol hydromorphe tant qu'il y a présence de concrétions ferromanganiques. Noter la profondeur de ces changements et si le sol est drainé ou non, sain ou pas.
3. Dans les fonds de labours (fonds des vieux labours et juste dessous rappuyés par la roue du tracteur en fond de raie), sous la zone habituellement travaillée, l'observation porte sur la capacité de cette zone à laisser passer les racines, l'air et l'eau. L'état de compaction des fonds des labours passés s'apprécie :
 - par la longueur et la netteté des cassures ainsi que par la friabilité, la résistance à la rupture (sur échantillon non sec),
 - et par la présence de racines, de lissage des faces de fissures, de galeries de vers de terre...
4. Dans l'horizon habituellement travaillé (labours, chisel, décompacteur), observer :
 - la nature du sol au toucher (limons, limons argileux, terres argileuses, argilo-calcaires, limons calcaires, sables calcaires et sables),
 - l'état de compaction : meuble, creux, tassé, compacté...
 - la quantité de résidus végétaux, sa répartition, son niveau de dégradation...
 - le développement racinaire : densité, blocage par les pailles, par une zone affinée...
 - la présence d'activité biologique (vers de terre...).

CONTROLE DES PULVERISATEURS

Pour le 31 décembre 2012, ce sont les pulvérisateurs propriété d'une exploitation dont les 8^{ème} et 9^{ème} chiffres du numéro SIREN se terminent entre 60 et 79 qui doivent être contrôlés. Lorsque le matériel est en copropriété, c'est la première date de passage qui est à prendre en compte en fonction des n° SIREN des agriculteurs propriétaires du pulvérisateur.

Deux dérogations existent :

- Le pulvérisateur a été acheté neuf ou d'occasion (à un professionnel du machinisme), la date limite de passage au contrôle correspond au cinquième anniversaire de la date de facturation du matériel,
- Le pulvérisateur a été contrôlé entre le 01/01/2007 et le 31/12/2008, la date limite de passage au contrôle correspond au cinquième anniversaire de la date de ce contrôle volontaire.

Ce contrôle concerne tous les matériels de pulvérisation présents sur l'exploitation dont la rampe a une longueur supérieure à 3 mètres.

Pour connaître les points vérifiés par les contrôleurs, la cellule départementale d'information tient à votre disposition un document qui vous permettra de préparer votre appareil de traitement.

Le respect de contrôle du pulvérisateur n'est vérifié actuellement que pour les exploitations engagées en MAE, le non-respect de réalisation du contrôle est sanctionné par une pénalité de 3 % sur les indemnités PAC.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
Toute rediffusion et reproduction interdites

